



- Veuillez sélectionner -



BELEM EV SBM DEVELOPPEMENT

Mis à jour le 30/03/2021

N° AMM :
2150116TYPE DE PRODUIT :
PPPSTATUT DU PRODUIT :
Produit de référenceTÈRE AUTORISATION :
09/06/2015

AUTORISÉ

SECONDS NOMS COMMERCIAUX :

ALLER AUX
USAGES

Substances actives et formulation

COMPOSITION (DE LA SPÉCIALITÉ) EN SUBSTANCE ACTIVE

Cypermethrin

Sous forme de : cyperméthrine : 2.04 g/kg

FORMULATION

Granulé

FONCTIONS/ACTIVITÉS

Insecticide

GAMME D'USAGE

Professionnel

Spécialité similaire à

[BELEM JARDIN](#)

Conditions d'emploi générales

Protection de l'opérateur

Pendant le chargement du matériel d'épandage (ex : microgranulateur)

- Gants en nitrile certifiés NF EN ISO 374-1/A1 et NF EN 16523-1+A1 (type A) ;
- EPI vestimentaire conforme à la norme NF EN ISO 27065/A1 ;
- Blouse ou tablier à manches longues de catégorie III type 3 (PB) porté sur la combinaison de travail.

Pendant l'épandage

- Gants en nitrile certifiés NF EN ISO 374-1/A1 et NF EN ISO 374-2 (types A, B ou C) à usage unique en cas d'intervention sur semoir, épandeur à engrais ou microgranulateur ;
- EPI vestimentaire conforme à la norme NF EN ISO 27065/A1.

Pendant le nettoyage du matériel d'épandage

- Gants en nitrile certifiés NF EN ISO 374-1/A1 et NF EN 16523-1+A1 (type A) ;
- EPI vestimentaire conforme à la norme NF EN ISO 27065/A1 ;
- Combinaison catégorie III Type 5/6 ou blouse ou tablier à manches longues de catégorie III type 3 (PB).

Protection du travailleur

- Un EPI vestimentaire conforme à la norme NF EN ISO 27065/A1 et, en cas de contact avec la culture traitée, des gants en nitrile certifiés NF EN ISO 374-1/A1 et NF EN 16523-1+A1 (type A).

Environnement faune

- SPe 3 : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 20 mètres en bordure des points d'eau pour les usages sur "carotte", "navet" et "betterave potagère".

Etiquetage

Il est recommandé de faire figurer l'information suivante sur l'étiquette :

- L'efficacité du produit étant variable et partielle, préciser les conditions optimales d'utilisation.

Stockage

Le produit contenant de la cyperméthrine (pyrethriinoïde), susceptible de provoquer des paresthésies, il conviendra d'éviter le contact avec la peau, conformément à l'arrêté du 9 novembre 2004.

Conditions d'emploi du matériel utilisé

Des informations générales relatives aux bonnes pratiques de protection pourront être mises à disposition de l'utilisateur :

- l'utilisation d'un matériel adapté et entretenu et la mise en œuvre de protections collectives constituent la première mesure de prévention contre les risques professionnels, avant la mise en place de protections individuelles.

- le port de combinaison de travail dédiée ou d'EPI doit être associé à des réflexes d'hygiène (ex : lavage des mains, douche en fin de traitement) et à un comportement rigoureux (ex : procédure d'habillage/déshabillage).

- les modalités de nettoyage et de stockage des combinaisons de travail et des EPI réutilisables doivent être conformes à leur notice d'utilisation.

Environnement milieu

- SP 1 : Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.

Respect LMR

Pour chaque usage figurant dans la liste des usages autorisés, les conditions d'utilisation du produit permettent de respecter les limites maximales de résidus.

Délai de rentrée

- 6 heures.

Classement

TAC1 : Dangers pour le milieu aquatique - Danger aigu, catégorie 1

TCC1 : Dangers pour le milieu aquatique - Danger chronique, catégorie 1

AT : Mention d'avertissement : Attention

PHRASE DE RISQUE

H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

PHRASE DE PRUDENCE

Pour les informations concernant les phrases de prudence se référer à l'étiquetage du produit.

Le titulaire de l'autorisation est responsable de la conformité de la Fiche de données de sécurité avec la classification retenue ci-dessus

Usages / Cultures

Culture de référence

Culture autorisée

USAGES AUTORISÉS

16172104 Betterave potagère*Trt Sol*Ravageurs du sol

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	STADE D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE	ZNT AQUATIQUE	ZNT ARTHROPODES	ZNT PLANTES
48 kg/ha	1	-		20 m	-	-

INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :

-

CONDITIONS :

Efficacité montrée sur taupins (Agriotes sp.). Application au semis.

DATE D'AUTORISATION DE L'USAGE :

03/03/2020

16202101 Carotte*Trt Sol*Mouches

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	STADE D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE	ZNT AQUATIQUE	ZNT ARTHROPODES	ZNT PLANTES
48 kg/ha	1	-	120 jour(s)	20 m	-	-

INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :

-

CONDITIONS :

Efficacité montrée sur Psila rosae. Application au semis. 1 application par an et par parcelle.

DATE D'AUTORISATION DE L'USAGE :

03/03/2020

01108018 Carotte*Trt Sol*Ravageurs du sol

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	STADE D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE	ZNT AQUATIQUE	ZNT ARTHROPODES	ZNT PLANTES
48 kg/ha	1	-	120 jour(s)	20 m	-	-

INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :

-

CONDITIONS :

Efficacité montrée sur taupins. Application au semis. 1 application par an et par parcelle.

DATE D'AUTORISATION DE L'USAGE :

03/03/2020

18502101 Gazons de graminées*Trt Sol*Ravageurs du sol

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	STADE D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE	ZNT AQUATIQUE	ZNT ARTHROPODES	ZNT PLANTES
24 kg/ha	1	-		-	-	-

INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :

-

CONDITIONS :

Uniquement sur gazon d'ornement.

DATE D'AUTORISATION DE L'USAGE :

09/06/2015

16772101 Navet*Trt Sol*Ravageurs du sol

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	STADE D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE	ZNT AQUATIQUE	ZNT ARTHROPODES	ZNT PLANTES
48 kg/ha	1	-	120 jour(s)	20 m	-	-

INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :

-

CONDITIONS :

Efficacité montrée sur taupins (Agriotes sp.). Application au semis.

DATE D'AUTORISATION DE L'USAGE :

03/03/2020

15652103 Pomme de terre*Trt Sol*Ravageurs du sol

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	STADE D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE	ZNT AQUATIQUE	ZNT ARTHROPODES	ZNT PLANTES
48 kg/ha	1	-	-	-	-	-

INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :

-

CONDITIONS :Efficacité montrée sur taupins (*Agriotes* sp.). Application dans le sillon de plantation.**DATE D'AUTORISATION DE L'USAGE :**

03/03/2020

16952101 Tomate - Aubergine*Trt Sol*Ravageurs du sol

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	STADE D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE	ZNT AQUATIQUE	ZNT ARTHROPODES	ZNT PLANTES
48 kg/ha	1	-	-	-	-	-

INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :

-

CONDITIONS :Efficacité montrée sur taupins (*Agriotes* sp.) et noctuelles terricoles (*Agrotis ipsilon* et *Agrotis segetum*). Application dans le sillon de plantation.**DATE D'AUTORISATION DE L'USAGE :**

03/03/2020

Usages / Cultures

Culture de référence

Culture autorisée

USAGES RETIRÉS

Il n'y a pas d'usages correspondants.

Version produit v4.2